

## LE QUIZZ DU CHABBAT

1) D'où apprend-on que **le chabbat était observé** dans la maison d'Ytshak ?

2) « **Chabbat hatan** » : pourquoi ce chabbat se nomme-t-il ainsi, et quel est son atout ?

3) Combien de jours avant chabbat est-il possible **d'organiser un mariage** ?

4) Quel est le seul membre du corps de l'homme qui profite du **repas de motsaé chabbat** ?

5) Que fait **Eliahou hanavi**, tous les *motsaé chabbat* ?

6) Pourquoi l'allumage des *nérot* est un **moment opportun** pour prier pour l'élévation de ses enfants ?

7) À quel propos, les sages ont permis **d'écrire un contrat**, même chabbat ?

8) Comment nos sages interprètent : « **et tu sauras que la paix réside dans ta demeure** » ?

**Qui suis-je ?**

9) Je suis **le tana** (maitre de la michna) qui prépare sa maison pour chabbat, sort la vaisselle de chabbat et range celle de la semaine.

10) Je suis **le rav** qui sortait dans les forêts au nord d'Israël avec mes élèves, pour accueillir le chabbat

## LES RÉPONSES :

- 1) Après le mariage d'Ytshak et de Rivka, les trois miracles de la maison de Sara réapparaissent. Il s'agissait, de la nuée au dessus de la tente, de la bérakha dans la pâte, et **des nérot de chabbat** qui brûlaient d'un chabbat à l'autre, preuve de l'observance de chabbat.
- 2) Le **chabbat hatan** est celui qui précède ou suit le mariage (selon les habitudes). Le chabbat étant source de bénédiction, lors du chabbat hatan **une multitude de bénédictions se répand** sur les jours de la semaine du mariage. Et cette abondance atteint plus particulièrement le hatan et la kalla.
- 3) A l'époque, une jeune fille se mariait le **mercredi**, et une veuve le **jeudi**. Mais de nos jours, on se marie **tous les jours de la semaine** (mis à part chabbat), car le beth-din siège tous les jours.
- 4) Le « **loz** », os se trouvant au niveau de la nuque, se sustente du repas de motsaé chabbat seulement. C'est à partir de cet os, que les corps se reconstitueront lors de la résurrection des morts.
- 5) Tous les samedis soirs, Eliahou hanavi s'assoit, et **inscrit les bonnes actions des hommes**, puis **les mentionne** devant Hachem.
- 6) « **Tout celui qui est vigilant dans l'allumage des nérot de chabbat, méritera des enfants érudits** » dit la guémara de chabbat. Par conséquent, l'allumage des bougies est un moment propice, pour prier pour ses enfants, profitant du mérite de cette mitsva.
- 7) Celui qui **prend possession d'une maison en Erets Israël**, écrira un contrat même chabbat (par l'intermédiaire d'un non juif). Mais consultons un rav pour ce genre de cas !
- 8) « Tout homme doit veiller à ce que la paix demeure chez lui ». Ainsi, avant chabbat, **il aiguisera les couteaux, et éclairera les pièces de la maison**, afin de favoriser l'harmonie.
- 9) Je suis **Rav Nahman** qui préparait ainsi ma maison avant chabbat
- 10) Je suis **le Arizal** qui sortait, accompagné de mes élèves, dans les forêts, afin de recevoir la *chékhina* du chabbat.